



RÈGLEMENT DU RALLYE PHOTO

1^{er} avril 2012

Le Rallye photo est organisé l'association « L'Atelier citoyen ».

Ce Rallye est pédestre et ouvert à tous

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Rallye est ouvert à toutes personnes âgées de 7 ans et plus...

L'inscription se fait par téléphone au 02.41.74.03.43 ou par courriel : contact@atelier-cioyen.fr

L'inscription est gratuite (autorisation parentale exigée pour les enfants).

Article 2 : DURÉE ET LIEU

Le rallye se déroulera le **dimanche 1er avril 2012** à Saint Sulpice (49) de 10h00 à 12h30.
Rendez-vous à la mairie.

Article 3 : OBJECTIF ET PRINCIPE

Objectif du rallye : La photo comme moyen d'observation de la nature.

Pour cela, les participants devront faire des photos sur des thèmes imposés, dans une durée limitée (2h00) et dans un espace défini par les organisateurs.

Les thèmes seront dévoilés le jour même.

Tous les thèmes devront être abordés.

Une seule photo devra être choisie par thème.

Les photos (en couleurs ou en monochrome) seront réalisées avec un appareil numérique (pour pouvoir être téléchargées le jour même)

Article 4 : DÉROULEMENT

- 10h00 : remise de la liste des thèmes et initiation à la photo pour les débutants.
- Avant de faire le parcours, les participants devront former des équipes de 3 ou 4 personnes maximum. Chaque groupe disposera d'au moins un appareil photo numérique, d'une carte mémoire ou de préférence d'un câble de connexion à un ordinateur.
- entre 11h30 et 12h00 : retour des équipes pour transférer les photos choisies sur les ordinateurs. Il conviendra de noter le numéro des clichés retenus afin que le téléchargement se fasse rapidement.
- 12h00-12h30 : Projection des photos et temps d'échanges autour d'un verre offert par l'Atelier citoyen.

Aucun classement ni prix n'est prévu.

Article 5 : DROITS

L'association **L'Atelier citoyen** se réserve le droit de publier, sur tout support, à sa convenance, les photographies de son choix, et ce, sans que les participants puissent exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer.

La participation au Rallye entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.